



VALorizon

moins de déchets, plus de ressources !

Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.



VALOrizon

moins de déchets, plus de ressources !



Tourné vers la prévention des déchets depuis 2012 puis l'économie circulaire depuis 2015, ValOrizon a vu éclore en 2019 le projet d'écoparc, fruit de plusieurs années de concertation entre acteurs publics et privés. Ancienne friche industrielle, le site a été investi et remis en état par le Syndicat pour être mis à disposition des acteurs locaux de l'économie circulaire.



**Réintroduire
la biodiversité en zone
industrielle**



**Sensibiliser
le grand public à
la gestion
des biodéchets et
des espaces verts**

*Gestion différenciée
des espaces verts*

**CONSERVATOIRE
DES RACES
D'AQUITAINE**

2019 en images

Février



Séminaire de lancement
de l'étude départementale biodéchets

Avril



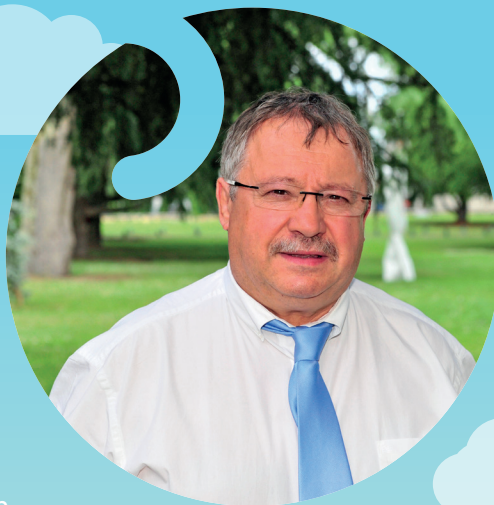
Nouvelle déchetterie de
Miramont-de-Guyenne :
nouveau marché de traitement
pour ValOrizon

Juin



Incendie sur l'ISDND de Nicole (6 000 m²),
site fermé 2 jours, 800 m² d'étanchéité
détruits ainsi que les compacteurs.
Travaux d'urgence réalisés en un mois,
pris en charge par l'assurance

Ainsi, l'année 2019 a vu naître des projets de coopération qui ont abouti à l'inauguration d'un **parcours pédagogique** imaginé par différentes associations locales, l'**accueil d'une société coopérative lot-et-garonnaise** en pleine expansion et la **création d'une activité de réemploi**.



Jacques Bilirit,
Président de ValOrizon

 **Les visites du parcours
sont assurées par des associations
d'éducation à l'environnement**


**L'ABEILLE
GASCONNE**

*Plateforme pédagogique
de compostage*

Juin



2^e conférence territoriale:
présentation de l'état d'avancement
de la feuille de route économie
circulaire

Novembre



Journée portes ouvertes
du site de Monflanquin

Décembre



Participation au Salon des Solutions
d'Avenir pour le Monde Agricole

www.valorizon.com

Le syndicat départemental de valorisation et traitement des déchets

Créé en 2003, le Syndicat ValOrizon exerce depuis 2011 la compétence de valorisation et traitement des déchets. Ses missions se sont développées avec la prévention des déchets en 2012, la gestion du tri en centre de tri en 2014, la labellisation **Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage** en 2015 et **Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte** en 2017.

En 2019, le Syndicat a pris en charge la compétence "bas de quai" de la déchèterie de Miramont-de-Guyenne pour la Communauté de communes du Pays de Lauzun.

38 élus

représentent les intercommunalités
adhérentes au comité syndical,
14 membres élus composent
le bureau syndical

5 vice-présidents

Jean-François Sauvaud,
François Collado,
Jean-Claude Derc,
Marc Tranchard,
Auguste Florio.

1 président

Jacques Bilirrit

24 agents

service technique
13 agents pour gérer
l'enfouissement sur les sites
d'exploitation

économie circulaire
4 agents

moyens généraux
7 agents



moins
de déchets,
plus de
ressources !

Le territoire

Tri et traitement ///

10 intercommunalités adhérentes
242 662 habitants *

Prévention ///

9 intercommunalités - 233 377 habitants *

Bas de quai déchèteries ///

Une intercommunalité - 10 836 habitants *

* population INSEE

Les modalités d'exploitation du service public



Ordures ménagères ///

Régie directe sur les sites de Nicole et Monflanquin et contrats publics pour l'externalisation du traitement à Lapouyade et Montech.

Déchets végétaux ///

Contrats de prestation sur

- la plateforme de Monflanquin (propriété de ValOrizon),
- la plateforme de l'entreprise Capy (privé)
- la plateforme de Villeneuve-sur-Lot (propriété de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois).

Tri des emballages ménagers légers ///

Contrats de prestations dans l'attente du nouveau centre de tri départemental

- SEML du Confluent (47)
- SYDED du Lot (46)
- DRIMM Montech (82)
- COVED Illats (33)



ISDND (installation de stockage de déchets non dangereux)



ISDND en post-exploitation



Plateforme de compostage

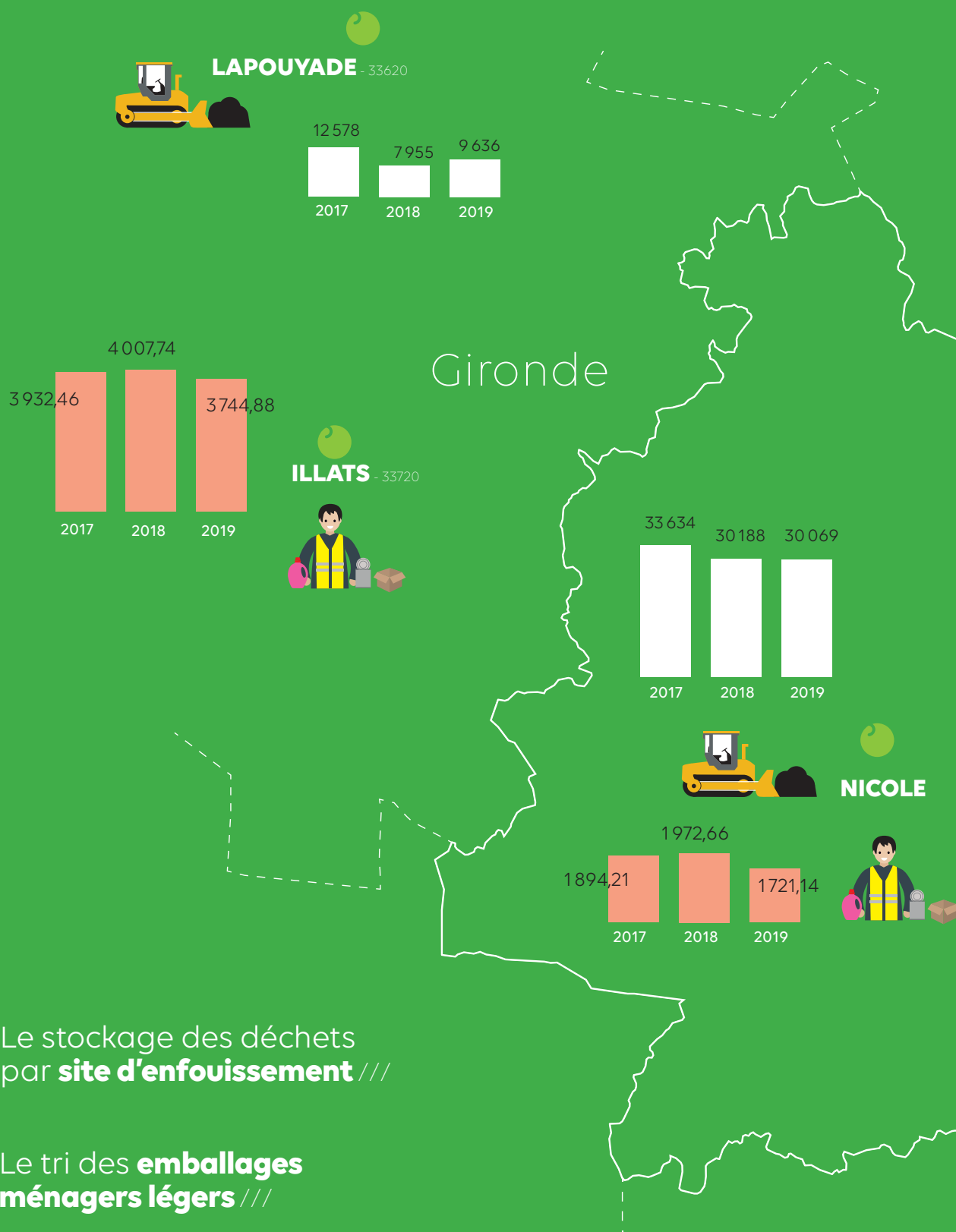


Centre de tri



Quai de transfert

Le traitement



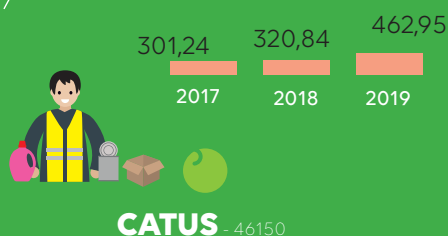
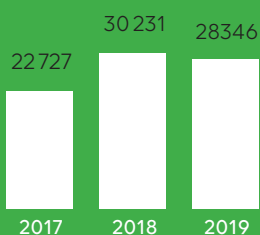
Données arrondies à l'unité près



évolution du stockage des déchets en sites d'enfouissement (en tonne) ///



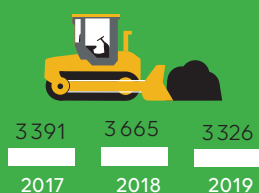
évolution du tri des emballages ménagers légers (en tonne) ///



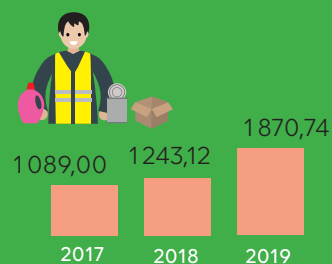
Lot-et-Garonne

Lot

Tarn-et-Garonne



MONTECH - 82700



La valorisation

la valorisation organique des déchets verts



13 357
tonnes en 2018

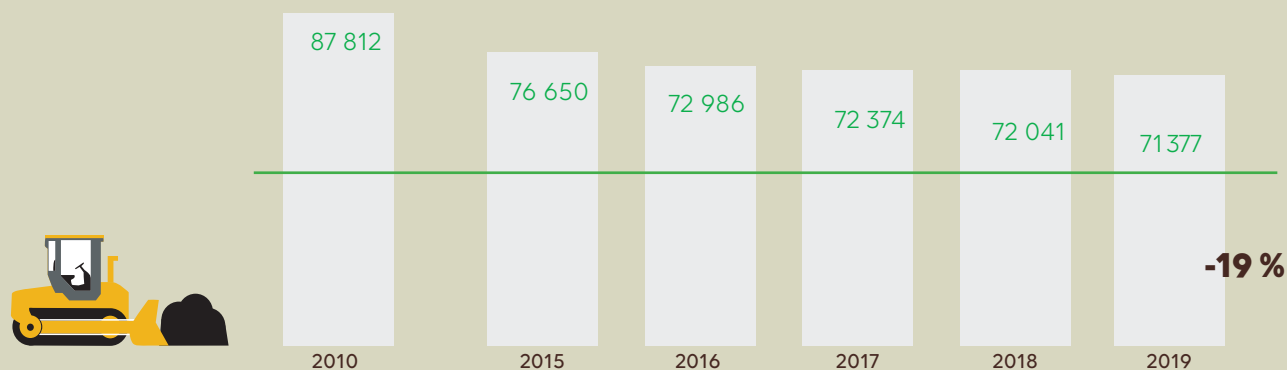
12 387
tonnes en 2019

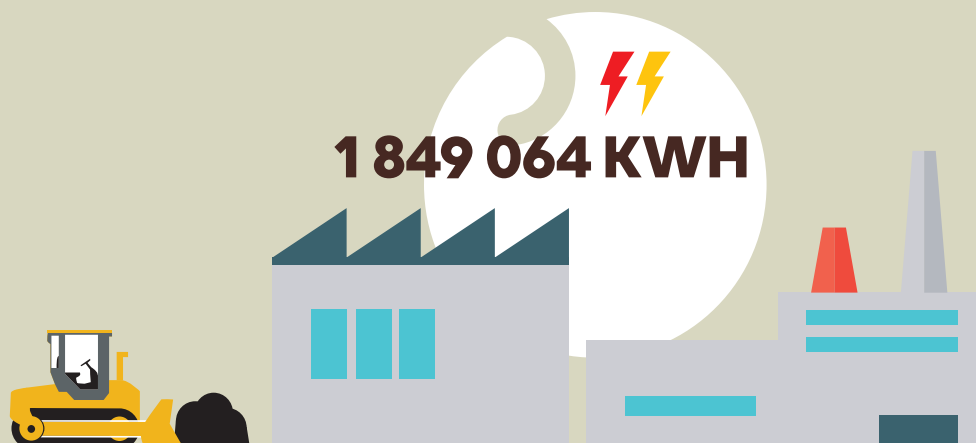
652,46 tonnes de compost normé (référentiel NFU44-051) ont été distribuées gratuitement aux adhérents utilisant la plateforme en 2019.

Indice de réduction des déchets résiduels traités par enfouissement ///

base 100 en 2010

Objectif
de la loi TEPCV
en 2025 :
43 906 tonnes





Production d'électricité

/// ISDND de Nicole ///

Le site de Nicole produit de l'électricité à partir du biogaz capté dans les casiers. La centrale électrique du site a ainsi permis **la production de 1 849 064 KWh. Soit l'équivalent de la réduction de 184 tonnes de CO2 et la consommation électrique de 964 habitants.**

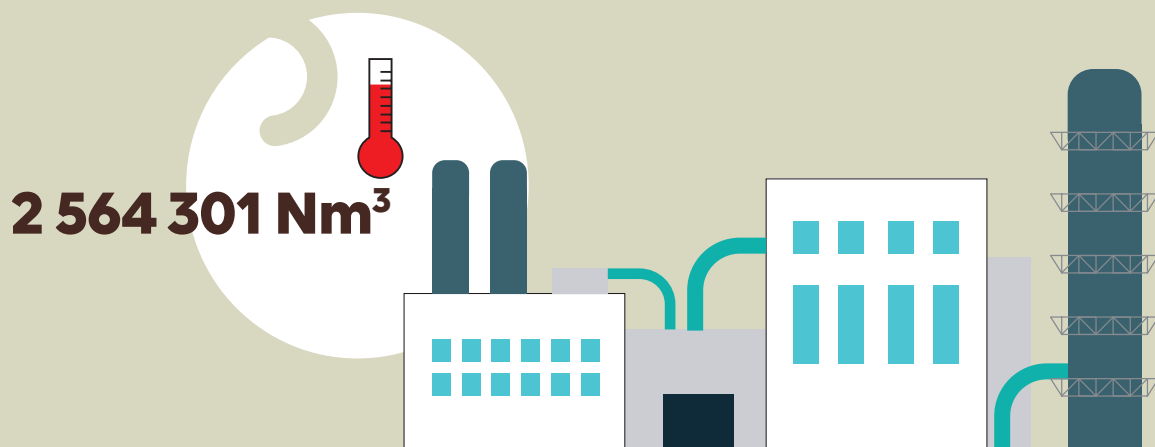


La valorisation énergétique

Valorisation de la chaleur

/// ISDND de Monflanquin ///

Le site valorise le biogaz grâce à deux appareils de combustion qui produisent de la chaleur : **2 564 301 Nm³ de biogaz consommés en 2019** ont permis de sécher 1036 m³ de boues issues de la station de traitement des lixiviats.



La prévention des déchets

A fin de poursuivre la dynamique engagée depuis 2012 sur la prévention des déchets, le syndicat ValOrizon a signé avec l'ADEME en mai 2018 un **Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire, pour une durée de 3 ans.**

C'est dans le cadre de ce programme que le Syndicat a engagé, en 2019, plusieurs actions structurantes pour le département en s'appuyant sur une gouvernance ouverte et partagée avec l'ensemble des acteurs :



Progresser dans la connaissance des indicateurs liés aux déchets afin d'aider les acteurs à piloter leurs actions (Journées collectives de remplissage des matrices compta-coût) ;



Poursuivre le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés en co-construction avec les collectivités, en territorialisant les objectifs et la mise en œuvre (Rencontre de chaque EPCI adhérent) ;



Réduire le gaspillage alimentaire en responsabilisant et mobilisant tous les acteurs de la chaîne alimentaire, des producteurs aux consommateurs ;



Mettre en place le tri à la source des biodéchets et leur valorisation en lançant une étude pour accompagner les collectivités de collecte dans le choix d'une solution individualisée et sa mise en œuvre ;



Développer la tarification incitative en pilotant une étude dans le but de proposer aux collectivités le scénario le plus adapté à chaque territoire pour la mise en place de cette tarification ;



Développer l'approvisionnement durable en sensibilisant et fédérant les acteurs du département pour les amener à privilégier les produits réalisés avec des matériaux recyclables et/ou de chantiers responsables.

Ces actions s'inscrivent dans une stratégie globale d'économie circulaire en Lot-et-Garonne

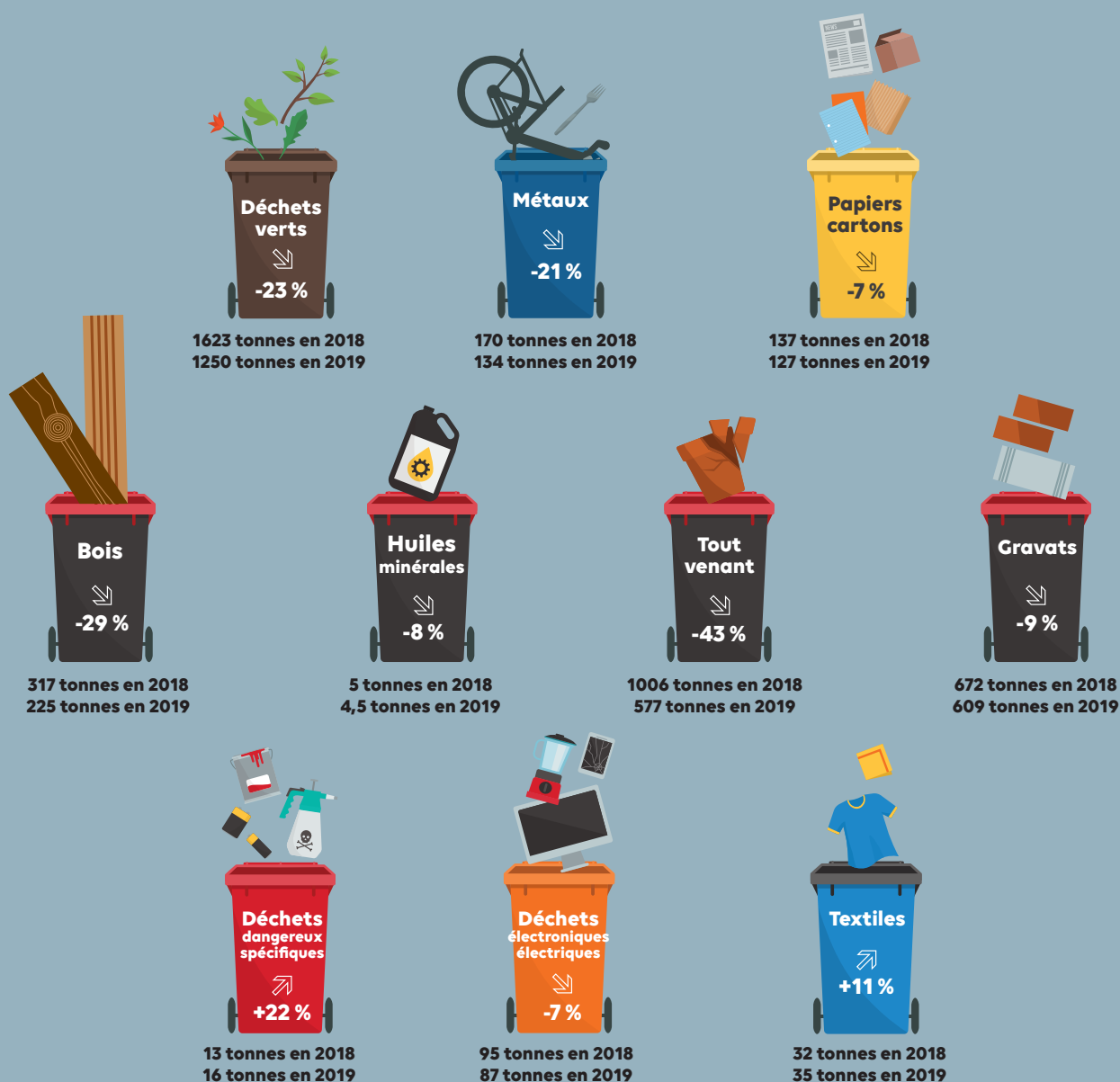
visant à une diminution significative de la production de déchets ménagers et assimilés, une réduction de l'enfouissement et une augmentation de la valorisation matière, organique et énergétique.



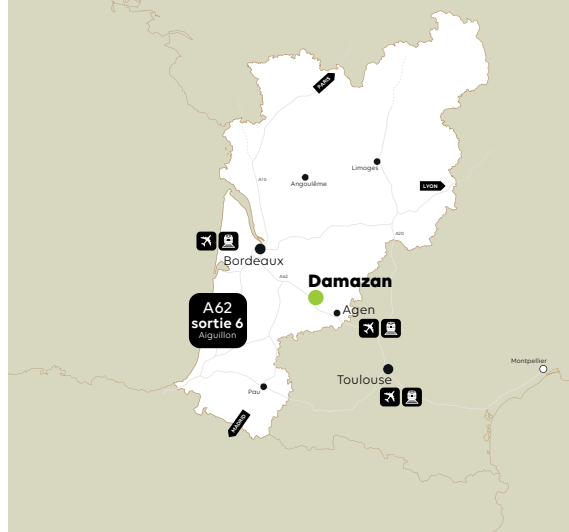
Réduire les déchets ménagers et assimilés, c'est possible !

L'EXEMPLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN

Inaugurée en mai 2019, cette nouvelle déchèterie à plat (sans quai) présente des **résultats très encourageants en termes de sécurité et de réduction des déchets**. Les raisons de cette diminution des tonnages sont : la mise en place du **contrôle d'accès pour les particuliers** par plaque minéralogique, l'**allotissement du marché de traitement** en 9 lots, la **création d'un espace dédié au réemploi**. Géré en partenariat avec les associations et recycleries locales, cet espace permet de retirer des bennes les livres, bibelots, meubles, linges, jouets... en bon état.



Un écoparc dédié à l'économie circulaire



Une co-construction pour un écoparc au service du Lot-et-Garonne

Une seconde **Conférence territoriale** organisée en juin 2019 a conclu 2 ans de concertation avec la présentation de l'avancée de la feuille de route économie circulaire adoptée en 2018.

La politique de location provisoire mise en œuvre depuis 2018 a permis d'encaisser suffisamment de loyers en 2019 pour couvrir les charges liées à l'achat et à l'entretien de l'écoparc.

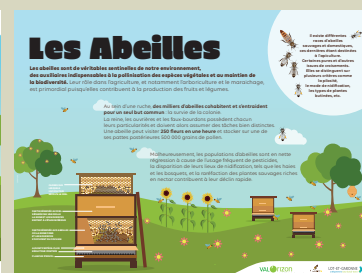
Des travaux de **remise en état de la friche industrielle** ont pu être menés en 2019. Notamment, la remise en service du pont bascule qui est utilisé depuis l'automne. **Différents projets d'activité** susceptible d'intégrer l'écoparc ont pu être présentés par les différentes structures porteuses.

Le parcours pédagogique

Inauguré en juin, le parcours pédagogique s'adresse à tous les Lot-et-Garonnais afin de les sensibiliser aux enjeux de la réduction des déchets.

Il se compose :

- d'un sentier biodiversité imaginé par le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine
- d'une plateforme pédagogique de compostage,
- d'un espace écopâturage et gestion différenciée des espaces verts avec un partenariat avec le Conservatoire des Races d'Aquitaine pour le prêt de moutons landais,
- d'un espace sur la pollinisation avec des ruches de l'association Abeille Gasconne.



Des premiers projets d'économie circulaire ont intégré l'écoparc en fin d'année :

Archi'mède

Locataire depuis novembre 2019, la société coopérative Archi'mède a implanté sur l'écoparc son **activité de broyage d'archives confidentielles**, en vue de **recyclage du papier**. En parallèle, Archi'mède a développé une plateforme logistique pour lutter contre le gaspillage alimentaire en partenariat avec les sociétés Phoenix et Comerso.

Ecoréso

L'écoparc accueille, en incubation, depuis décembre 2019, l'association Ecoréso autonomie 47 qui travaille sur un **projet de plateforme de réemploi des aides techniques médicales**. L'objectif de l'association étant de démarrer au printemps 2020 une activité de collecte, stockage, nettoyage et réparation de ces aides techniques en vue de les louer ou de les vendre à un prix solidaire. Cela permettra de diminuer la quantité de déchets liée aux dispositifs médicaux et le reste à charge des usagers, tout en évitant du gaspillage grâce à des prescriptions de ces appareils faites par des ergothérapeutes.

Centre de tri Eco-mobilier

L'écoparc accueille depuis décembre 2019 l'entreprise Véolia qui réalise le tri des bennes de l'éco-organisme Eco-mobilier issues de 14 déchetteries et 2 recycleries locales (Lot-et-Garonne et Gers). Grâce à un contrat départemental de **collecte du mobilier** signé avec Val'Orizon en 2014, la quasi-totalité des déchèteries du département est aujourd'hui dotée d'une benne de collecte du mobilier.

LA CIRCULARITÉ CHEZ ÉCORÉSO



Les enjeux financiers

Recettes ///

Produits industriels : 917 212 €

Droit d'accès ISDND déchets d'activité éco : 380 333 €
Droit d'accès plateforme de compostage pour déchets verts : 8 704 €
Rachat électricité Nicole : 186 595 €
Vente de journaux : 36 214 €
Loyers écoparc : 305 366 €

Aides publiques et soutiens : 857 762 €

Ecomoblier (montant reversé en totalité aux collectivités adhérentes) : 226 730 €
État (TEPCV) : 368 288 €
ADEME (Codec, TI, Biodéchets) : 241 934 €
Région (économie circulaire) : 20 750 €

Adhérents

Adhésions (0,50 € par habitant) : 121 331 €
Contributions adhérents : 9 110 924,69 €

Dépenses ///

Dépenses de fonctionnement 11 070 456 €

Dépenses d'investissement 2 069 956 €

Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises (en euros, HT)

Prestataires	Montants
Coved SA	846 987
Soval SA	723 569
Drimm SA	644 300
Ovive	426 933
Transport Marty	454 020
SEML du Confluent	399 699
Lalanne et fils	320 343
Capy Frères	254 689
Eurovia	241 441
Agence Microenvironnement	215 915
Véolia Popreté	198 801
Eurovia / Guintoli / Fayat (casier 17)	192 176
Gaïa	176 751
SMN (Groupe Nicollin)	150 552
Direct Energie	139 409
Ets Soulard	121 724
Dalkia	110 993

Le coût moyen du service rendu ///

LES ORDURES MÉNAGÈRES (OM)



71,99 € HT/ TONNE
et hors TGAP
 **en baisse
de 8 %
depuis 2012**

LE TRI



242,39 € HT/ TONNE
 **en hausse
de 2 %
depuis 2013**

LES DÉCHETS VERTS



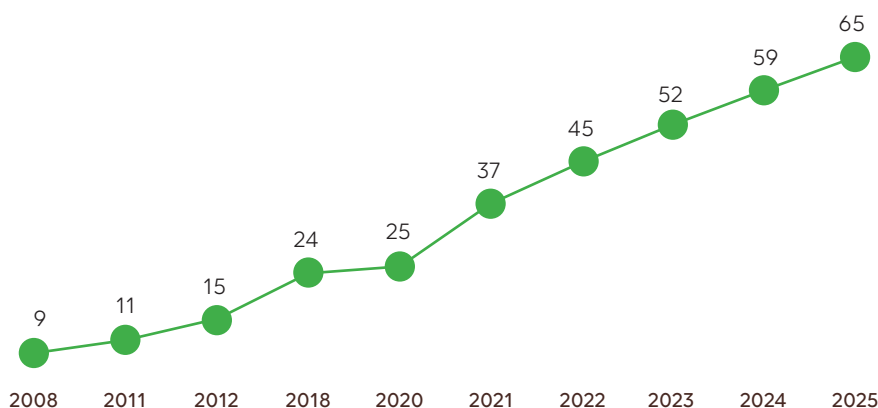
29,30 € HT/ TONNE
 **en hausse
de 4,5 %
depuis 2013**

Les indicateurs financiers

ÉVOLUTION DES TAXES : quel impact sur nos tarifs

Le traitement des déchets est une activité source de pollution. C'est pourquoi elle est soumise à la **Taxe générale sur les Activités Polluantes (TGAP)**. Créée en 2000, cette taxe voit son montant augmenter régulièrement pour inciter les Français à réduire leurs déchets.

Évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) en euros ///



L'ÉVOLUTION DES TARIFS

En 2012, le tarif moyen payé par les collectivités pour le traitement des ordures ménagères (OM) était de **88,75 € la tonne** (hors TGAP et TVA). L'écart entre la collectivité qui payait le plus et celle qui payait le moins était de 33,04 €.

Aujourd'hui, le tarif moyen par les collectivités pour le traitement des ordures ménagères est de **71,99 € la tonne** (hors TGAP et TVA). L'écart entre la collectivité qui paye le plus et celle qui paye le moins est de 14,13 €.

En 2025, si notre gestion des déchets n'évolue pas, nous devrons verser près de **3 millions d'euros supplémentaires au titre de la TGAP**. Il est nécessaire de mettre en place la tarification incitative et le tri à la source des biodéchets.



www.valorizon.com



Annexes au rapport d'activités 2019

SOMMAIRE

Détail des tonnages par collectivités de collecte **p. 3**

- > Stockage des déchets par enfouissement
- > Tri des emballages ménagers légers
- > Valorisation organique

Indicateurs financiers **p.6**

- > Investissement
- > Fonctionnement
- > Coût aidé tous flux confondus

Données compta coût **p.9**

- > Matrice des coûts agrégée
- > Répartition des charges
- > Répartition des produits
- > Coût et financement du SPGD
- > Répartition des charges, produits et financements en € / habitant
- > Hierarchisation des charges en € par habitant
- > Coût aidé par flux
- > Hierarchisation des charges en fonction du montant
- > Hierarchisation des charges
- > Tonnages

> Détail des tonnages par collectivités de collecte

> Stockage des déchets par enfouissement

Collectivités	Tonnages 2018	Tonnages 2019
SMICTOM Lot-Garonne-Baïse	12 769	13 959
Val de Garonne Agglomération	9 440	9 492
Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne	3 153	3 041
Mairies / Organismes privés	3 398	2 590
Société Agur (boues)	123	129
Communauté de Communes Portes d'Aquitaine en Pays de Serres	963	858
Communauté de Communes du Pays de Duras	147	-
Communauté de Communes du Pays de Lauzun	195	-
Total ISDND Nicole	30 188	30 069
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuveois	13 553	13 552
Communauté de Communes du Pays de Lauzun	1 955	1 156
Communauté de Communes du Pays de Duras	1 374	821
Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord	5 074	3 179
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot	6 391	6 521
Communauté de Communes Lot et Tolzac	1 413	1 369
Communauté de Communes Portes d'Aquitaine en Pays de Serres	-	66
Centre de détention d'Eysses	113	107
Divers	108	1 489
Boues de la station d'épuration de Monflanquin	250	86
Total ISDND Monflanquin	30 231	28 346
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuveois	1 939	1 999
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot	1 726	1 327
Total ISDND Montech	3 665	3 326
Val de Garonne Agglomération	7 955	7 673
Communauté de Communes du Pays de Duras	-	753
SMICTOM LGB	-	117
Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne	-	125
Communauté de Communes du Pays de Lauzun	-	968
Total ISDND Lapouyade	7 955	9 636

72 041
tonnes en 2018

71 377
tonnes en 2019

> Tri des emballages ménagers légers

Collectivités	Tonnages 2017	Tonnages 2018	Tonnages 2019	Refus de tri
SMICTOM Lot-Garonne-Baïse	621,27	492,10	521,58	10,94 %
Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne	163,08	143,80	176,74	16,64 %
Communauté de Communes Portes d'Aquitaine en Pays de Serres	101,52	105,68	96,88	18,25 %
Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord	280,20	390,28	-	-
Communauté de Communes Lot et Tolzac	99,80	136,92	145,68	21,16 %
Communauté de Communes du Pays de Duras	71,16	85,88	92,90	14,93 %
Communauté de Communes du Pays de Lauzun	459,86	503,10	489,5	15,88 %
Val de Garonne Agglomération	-	-	192,92	28,95 %
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot (tonnages issus de l'ex CC Penne d'Agenais)	97,32	114,90	4,94	20,75 %
Total SEML du Confluent - Département du Lot-et-Garonne	1 894,21	1972,66	1 721,14	
Val de Garonne Agglomération	3 932,46	4 007,74	3 744,88	25,80 %
Total Illats (Coved) - Département de la Gironde	3 932,46	4 007,74	3 744,88	
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois	1 089,00	1 243,12	1 366	26 %
Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord	-		504,74	25,20 %
Total Montech (Drimm) - Département du Tarn-et-Garonne	1 089,00	1 243,12	1 870,74	
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot (tonnages issus de l'ex CC Penne d'Agenais)	-	-	128,97	20 %
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot (tonnages issus de l'ex CC Fumel Communauté)	301,24	320,84	333,98	20 %
Total Syded du Lot - Département du Lot	301,24	320,84	462,95	

7 217
tonnes en 2017

7 544,36
tonnes en 2018

7 799,71
tonnes en 2019

> Valorisation organique

13 357
tonnes en 2018

12 387
tonnes en 2019

> Plateforme de Monflanquin

Collectivités	Tonnages 2018	Tonnages 2019
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuve	5 366	4 518
Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord	1 856	2 129
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot	1 462	1 371
Communauté de Communes Lot et Tolzac	285	285
Entreprises privées	249	297
Total	9 218	8 600

> Plateforme de l'entreprise Capy

Collectivités	Tonnages 2018	Tonnages 2019
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot	2 762	2 929
Total	2 762	2 929

> Plateforme de Villeneuve-sur-Lot

Collectivités	Tonnages 2018	Tonnages 2019
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuve	1 377	858
Total	1 377	858

> Indicateurs Financiers

> Investissement

> Dépenses d'investissement (en euros HT)

Résultat de l'exercice	CA 2019
Immobilisations incorporelles	8 317,30
Immobilisations corporelles	97 897,79
Immobilisations corporelles Ecoparc	5 473,16
Travaux en cours	361 758,86
Opération d'équipement	1 448 763,52
Opération d'équipement Ecoparc	126 231,74
Dépenses d'ordre d'investissement	21 513,77

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT = 2 069 956 €

> Recettes d'investissement (en euros HT)

Résultat de l'exercice	CA 2019
Excédent de fonctionnement	729 846,96
Subventions TEPCV	128 800
Emprunt	0
Autres (remboursement avance)	14 768,35
Autofinancement	1 544 608
Amortissement Ecoparc	4 130

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT = 2 422 153 €

> Fonctionnement

Résultat de l'exercice	CA 2019
Charges à caractère général	7 668 909,13
Charges écoparc	199 875,44
Autres charges de gestion courante	267 395,45
Charges financières	90 510,48
Charges exceptionnelles	6 468,70
Dotations provisoires	17 000
Opérations d'ordre (amortissement + cession)	1 544 308
Charges de personnel	1 275 989,06
Total dépenses réelles	11 070 456 €

Résultat de l'exercice	CA 2019
Prestations pour les adhérents	9 199 358,43
Recettes écoparc	326 115,50
Vente des matériaux et prestations de services	228 565,93
Autres produits et produits exceptionnels	499 062,86
Cotisations adhérents et subventions	687 174,93
Atténuation de charges	58 567,35
Opération d'ordre (cession torchère)	6 445,42
Éco-organismes (Éco-mobilier)	226 729,54
Total recettes réelles	11 232 020 €

> Coût aidé tous flux confondus (en euros HT)

Le coût aidé est l'ensemble des charges, notamment de structure, de collecte, de transport et de traitement, moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, loyers, prestations à des tiers), les soutiens des organismes agréés pour la gestion des déchets issus de produits relevant des dispositions de l'article L. 541-10 du code de l'environnement et les aides publiques.

Coût aidé tous flux confondus	2019
Coût complet	11 070 456,26
Produits industriels	623 568,73
Vente de journaux	36 214
Vente d'électricité	186 595,13
loyers (écoparc)	305 365,50
Prestation à des tiers	84 422,93
Soutien ADEME	241 934
Aides reçues	389 037,50
Région Nouvelle Aquitaine	20 750
ETAT ministère environnement (TEPCV)	368 287,50
Coût aidé	9 815 916 €

[Coût aidé] = [Coût complet] – [Produits industriels] – [Soutiens] – [Aides reçues]

Le coût aidé du traitement des déchets par habitants est de 40,45 € HT

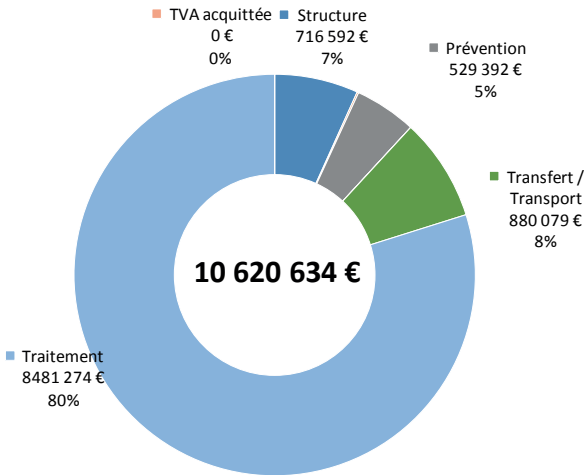
> Données compta coût

> Matrice des coûts agrégée

Année 2019		Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs des OMR hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Gestion du passif	Déchets des collectivités	ECOPARC	Total
Charges	Charges de st	444 405 €	155 236 €	99 041 €	15 637 €	2 273 €			716 592 €
	Communication	13 297 €							13 297 €
	Prévention	264 696 €	132 348 €	132 348 €					529 392 €
	Pré-collecte								
	Collecte								
	Transfert / Transport	474 745 €	351 931 €	53 402 €					880 079 €
	Traitement des déchets non dangereux								
	Tri et conditionnement		1 591 468 €						1 591 468 €
	Compostage			279 688 €	10 007 €				289 695 €
	Stockage des déchets non dangereux	5 202 954 €		851 670 €	199 086 €	30 392 €			6 284 101 €
REG Collecte / traitement de				7 224 €					7 224 €
Autres charges (Eco Parc)								308 786 €	308 786 €
TOTAL DES CHARGES EN		6 400 098 €	2 230 983 €	1 423 373 €	224 730 €	32 665 €	0 €	308 786 €	10 620 634 €
Produits	Vente de produits et d'énergie								
	Matériaux		35 171 €	9 057 €					44 228 €
	Compost			10 592 €	379 €				10 971 €
	Energie	155 328 €		20 443 €	17 474 €				193 246 €
	Prestations à des tiers				413 900 €				413 900 €
	Autres produits							305 366 €	305 366 €
	Tous soutiens des sociétés agréées			-1 €					-1 €
	Reprises des subventions d'investissements (amortissements)								
	Subventions de fonctionnement	251 086 €	125 543 €	125 543 €					502 171 €
	Aides à l'emploi								
TOTAL DES PRODUITS		406 413 €	160 714 €	165 634 €	431 754 €	0 €	0 €	305 366 €	1 469 881 €
TVA ACQUITTEE									0 €
Contribution des usagers		5 784 982 €	1 877 376 €	1 314 401 €	13 489 €				8 990 248 €
COUT AIDE EN € HT		5 993 684 €	2 070 270 €	1 257 738 €	-207 023 €	32 665 €	0 €		9 150 754 €
COUT AIDE EN € TTC		5 993 684 €	2 070 270 €	1 257 738 €	-207 023 €	32 665 €	0 €		9 150 754 €
CONTRIBUTIONS		5 784 982 €	1 877 376 €	1 314 401 €	13 489 €	0 €	0 €		8 990 248 €
TONNAGE		57 016 t	7 800 t	9 959 t	2 827 t	/	461 t		78 063 t
POPULATION		242 662 hab	242 662 hab	242 662 hab	/	/	20 000 hab		242 662 hab

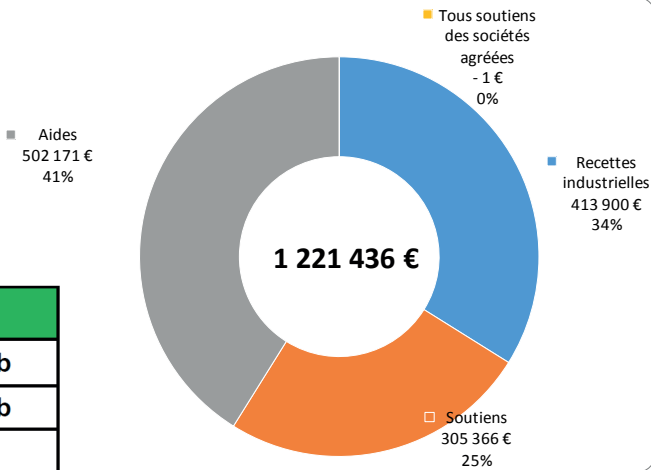
> Répartition des charges

REPARTITION DES CHARGES			
Poste	Montant	Répartition	€ par habitant
Structure	716 592 €	6,7%	3,0 €
Communication	13 297 €	0,1%	0,1 €
Prévention	529 392 €	5,0%	2,2 €
Pré-collecte	0 €	0,0%	0,0 €
Collecte	0 €	0,0%	0 €
Transfert / Transport	880 079 €	8,3%	4 €
Traitement	8 481 274 €	79,9%	35 €
TVA acquittée	0 €	0,0%	0,0 €
TOTAL	10 620 634 €	100%	44 €



> Répartition des produits

REPARTITION DES PRODUITS			
Poste	Montant	Répartition	€ par habitant
Recettes industrielles	413 900 €	34%	1,7 €
Soutiens	305 366 €	25%	1,3 €
Aides	502 171 €	41%	2,1 €
Tous soutiens des sociétés agréées	-1 €	0,0%	0,0 €
TOTAL	1 221 436 €	100%	5 €



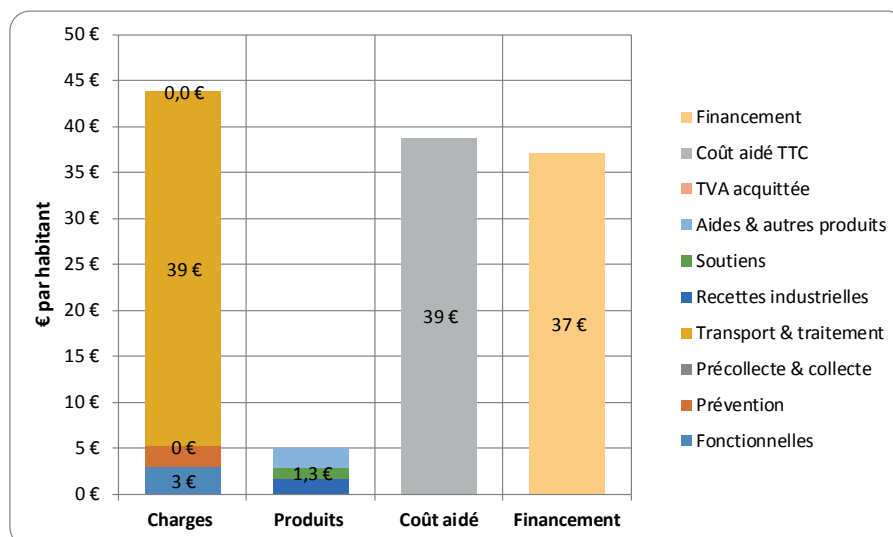
> Coût et financement du SPGD

COUT & FINANCEMENT DU SPGD		
Coût aidé TTC (A)	9 399 198 €	39 €/hab
Contributions (B)	8 990 248 €	37 €/hab
Recouvrement (B/A)	-408 950 €	96%

> Répartition des charges, produits et financements en € par habitant

REPARTITION DES CHARGES, PRODUITS & FINANCEMENT EN € / HAB				
Poste	Charges	Produits	Coût aidé	Financement
Fonctionnelles	3 €			
Prévention	2,2 €			
Précollecte & collecte	0 €			
Transport & traitement	39 €			
Recettes industrielles		1,7 €		
Soutiens		1,3 €		
Aides & autres produits		2,1 €		
TVA acquittée	0,0 €			
Coût aidé TTC			39 €	
Financement				37 €

NB : Charges fonctionnelles = Charges de structure + charges de communication

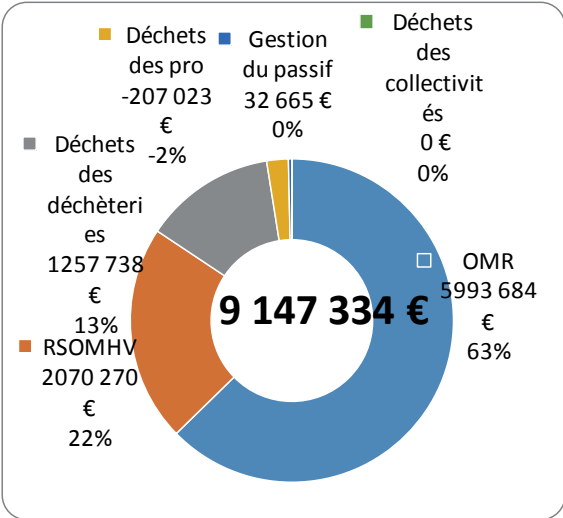
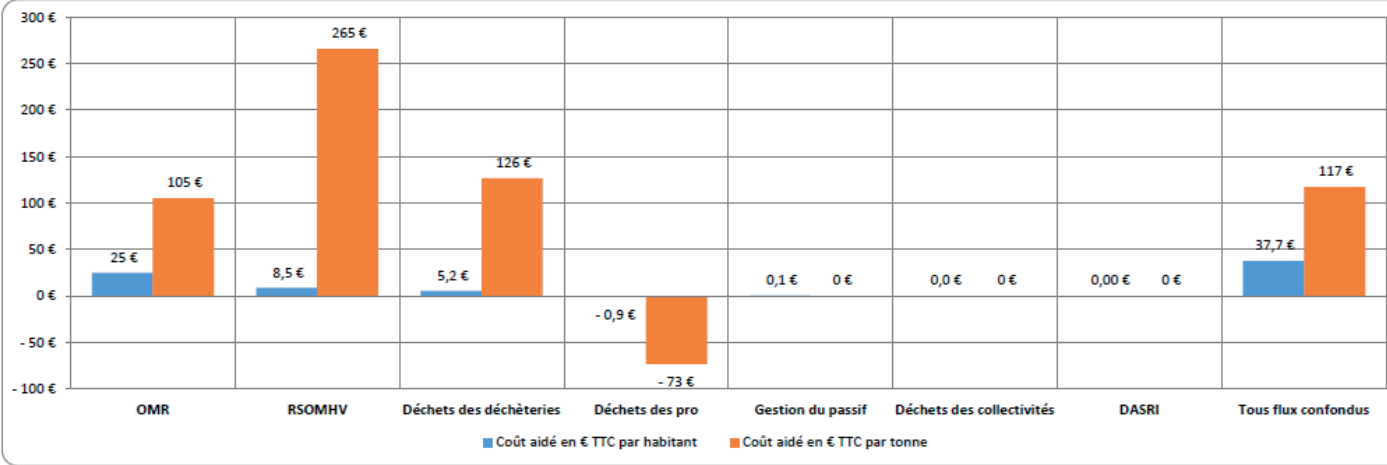


> Hierarchisation des charges en € par habitant

HIERARCHISATION DES CHARGES EN € HT				
Poste	Montant	Répartition	€ par habitant	€ par tonne
Traitement des OMR	5 202 954 €	49,0%	21,4 €	91 €
Tri et conditionnement des RSOMHV	1 591 468 €	15,0%	6,6 €	204 €
Déchèteries (haut et bas de quai)	905 072 €	8,5%	3,7 €	91 €
Structure	729 890 €	6,9%	3,0 €	
Transfert et/ou transport des déchets (hors déchèteries)	880 079 €	8,3%	3,6 €	
Prévention	529 392 €	5,0%	2,2 €	
Traitement des déchets verts pro et communaux	289 695 €	2,7%	1,2 €	88 €
Gestion du passif	30 392 €	0,3%	0,1 €	
Reste des charges	461 692 €	4,3%	1,9 €	
Total	10 620 634 €	100%	44 €	

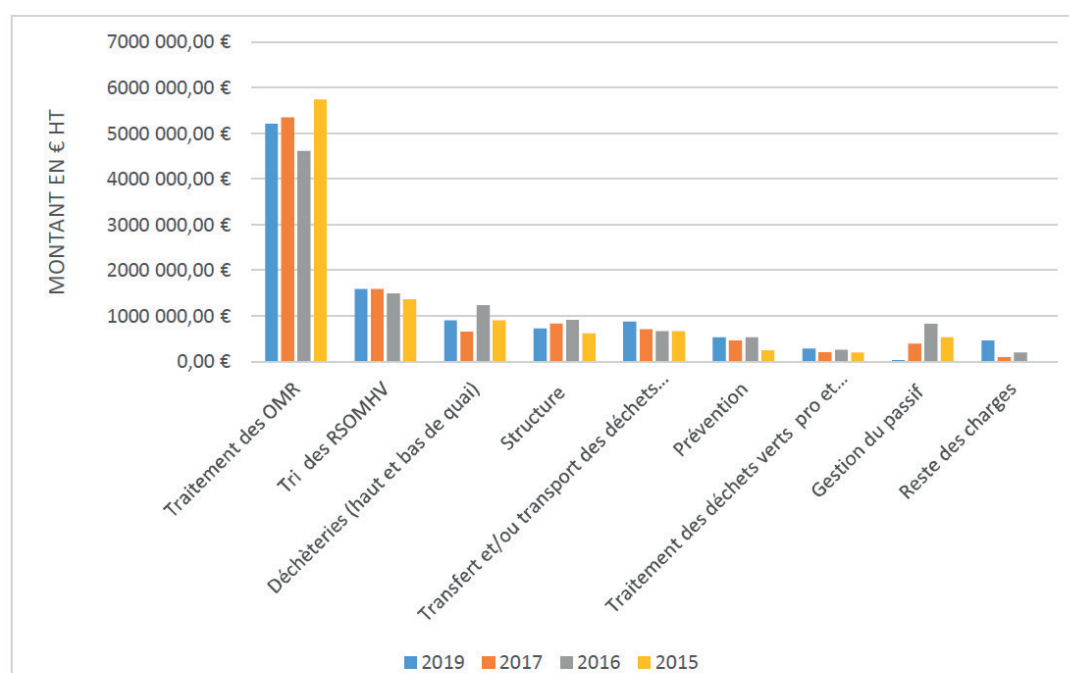
> Coût aidé par flux

	COUTS AIDES TTC PAR FLUX							
	OMR	RSOMHV	Déchets des déchèteries	Déchets des pro	Gestion du passif	Déchets des collectivités	DASRI	Tous flux confondus
Coût aidé en € TTC	5 993 684 €	2 070 270 €	1 257 738 €	-207 023 €	32 665 €	0 €	0 €	9 147 334 €
Répartition en %	66%	23%	14%	-2%	0%	0%	0%	100%
Tonnages	57 016 t	7 800 t	9 959 t	2 827 t	/	461 t	0 t	78 063 t
Ratio en kg par habitant	235 kg	32 kg	41 kg	12 kg	/	2 kg		322 kg
Répartition en %	73%	10%	13%	4%	/	1%	0%	100%
Coût aidé en € TTC par habitant	25 €	8,5 €	5,2 €	-0,9 €	0,1 €	0,0 €	0,00 €	37,7 €
Coût aidé en € TTC par tonne	105 €	265 €	126 €	-73 €	/			117 €



> Hierarchisation des charges en fonction du montant

HIERARCHISATION DES CHARGES EN MONTANT € HT 2019					
	2019	2018	2017	2016	2015
Poste	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Traitement des OMR	5 202 954,00 €	5 768 198,00 €	5 348 254,00 €	4 610 900,00 €	5 734 850,00 €
Tri des RSOMHV	1 591 468,00 €	1 676 626,00 €	1 595 656,00 €	1 491 400,00 €	1 369 700,00 €
Déchèteries (haut et bas de quai)	905 072,00 €	866 064,00 €	658 017,00 €	1 237 300,00 €	907 500,00 €
Structure	729 890,00 €	1 056 311,00 €	835 431,00 €	911 200,00 €	617 000,00 €
Transfert et/ou transport des déchets (hors déchèteries)	880 079,00 €	661 984,00 €	714 444,00 €	672 900,00 €	666 900,00 €
Prévention	529 392,00 €	434 867,00 €	466 347,00 €	537 500,00 €	252 400,00 €
Traitement des déchets verts pro et communaux	289 695,00 €	258 339,00 €	207 510,00 €	262 000,00 €	196 000,00 €
Gestion du passif	30 391,88 €	101 192,26 €	398 524,91 €	829 565,00 €	534 800,00 €
Reste des charges	461 692,41 €	160 572,87 €	104 022,87 €	202 223,00 €	17 483,00 €
Total	10 620 634,29 €	10 984 154,13 €	10 328 206,77 €	10 754 988,00 €	10 296 633,00 €
Population	242 662 hab	243 681 hab	243 681	243 681	247 127



> Hierarchisation des charges

HIERARCHISATION DES CHARGES EN € HT / HAB					
Poste	2019	2018	2017	2016	2015
Traitement des OMR	21,44 €	23,67 €	21,95 €	18,92 €	23,21 €
Tri et conditionnement des RSOMHV	6,56 €	6,88 €	6,55 €	6,12 €	5,54 €
Déchèteries (haut et bas de quai)	3,73 €	3,55 €	2,70 €	5,08 €	3,67 €
Structure	3,01 €	4,33 €	3,43 €	3,74 €	2,50 €
Transfert et/ou transport des déchets (hors déchèteries)	3,63 €	2,72 €	2,93 €	2,76 €	1,02 €
Prévention	2,18 €	1,78 €	1,91 €	2,21 €	1,02 €
Traitement des déchets verts pro et communaux	1,19 €	1,06 €	0,85 €	1,08 €	0,79 €
Gestion du passif	0,13 €	0,42 €	1,64 €	3,40 €	2,16 €
Reste des charges	1,90 €	0,66 €	0,43 €	0,00 €	0,07 €
Total	43,77 €	45,08 €	42,38 €	43,31 €	39,99 €

HIERARCHISATION DES CHARGES EN € HT / TONNE					
Poste	2019	2018	2017	2016	2015
Traitement des OMR	91,25 €	94,50 €	85,06 €	77,14 €	92,26 €
Tri et conditionnement des RSOMHV	204,04 €	222,15 €	221,38 €	205,17 €	208,99 €
Déchèteries (haut et bas de quai)	90,88 €	124,11 €	43,41 €	120,35 €	79,78 €
Structure					
Transfert et/ou transport des déchets (hors déchèteries)					
Prévention					
Traitement des déchets verts pro et communaux	88,12 €	66,52 €	75,36 €	95,94 €	50,35 €
Gestion du passif					
Reste des charges					
Total					

> Tonnages

TONNAGES 2019					
Poste	2019	2018	2017	2016	2015
Traitement des OMR	57016,28	61036,64	62879,35	59777	62159
Tri et conditionnement des RSOMHV	7799,71	7547,28	7207,69	7269	6554
Déchèteries (haut et bas de quai)	9959,03	6977,94	15156,81	10281	11375
Traitement des déchets verts pro et communaux	3287,58	3883,62	2753,44	2731	3893
Total	80081,6	81463,48	90014,29	82074	85996



ZAE de la Confluence
Chemin de Rieulet
47160 Damazan

t. 05 53 79 91 61

www.valorizon.com